

# INSTALLATION DES CONSEILS DE QUARTIER

- ✓ Intervention de Monsieur le Maire
- ✓ Présentation des conseils de quartier par M. Rossi

Lundi 3 novembre 2014



# LES CO-ANIMATEURS ELUS

**Jean-Marc ROZE**  
Barbâtre-St Remi-  
Verrerie

**Raphaël BLANCHARD**  
Bois d'Amour-Courlancy-  
Porte de Paris

**Charles GERMAIN**  
Centre Ville

**Vincent VERSTRAETE**  
Cernay-Epinettes-Jamin-  
Jaures

**Marie SIMON-DEPAQUY**  
Charles Arnould-  
Clairmarais

**Franck NOËL**  
Châtillons

**Valérie BEAUVAIS**  
Chemin Vert-  
Clemenceau-Europe

**Fatima EL HAOUSSINE**  
Croix Rouge-Hauts de  
Murigny

**Jacques AMMOURA**  
La Neuville-Trois  
Fontaines

**Bertand DUC**  
Laon-Zola-Neufchatel-  
Orgeval

**Tarik MAZOUJ**  
Maison Blanche-  
Ste Anne-Wilson

**Xavier ALBERTINI**  
Murigny

Installation des Conseils de quartier - Lundi 3 novembre 2014



# LA DEMARCHE

## UN CONCEPT : LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :

- ✓ Des échanges, des débats entre citoyens dans toute leur diversité qui éclairent les décisions des élus.
- ✓ Des propositions, des avis : Les décisions sont du ressort de la démocratie représentative (le conseil municipal).
- ✓ Une vocation, celle de tendre vers l'intérêt général en dépassant la somme des intérêts particuliers.

## UN CADRE, UNE AUTONOMIE :

- ✓ Un règlement général : délibération du CM du 7 juillet 2014
- ✓ L'autonomie des thématiques abordées, des ordres du jour et de l'organisation de travail

Installation des Conseils de quartier - Lundi 3 novembre 2014



# LA DEMARCHE

## LES CONSEILS DE QUARTIER PEUVENT ÊTRE SOLLICITÉS SELON PLUSIEURS MODALITÉS :

- ✓ **l'information** sur les projets en cours et à venir, ainsi que sur la motivation des choix politiques du conseil municipal,
- ✓ **la consultation** sur la pertinence des projets à l'échelle du quartier et de la ville,
- ✓ **la concertation** sur les projets afin d'apporter « l'expertise des usagers »,
- ✓ **la co-élaboration de projets** avec les services et les élu-e-s.

## LES CONSEILS DE QUARTIER SONT AMENÉS À :

- ✓ **éclairer les décisions** à prendre par le conseil municipal (bénéfices, contraintes, éléments à prendre en compte...),
- ✓ **débattre** des problématiques et de leurs potentielles solutions,
- ✓ **construire des propositions ou des projets** pour l'amélioration du cadre de vie et du vivre ensemble,
- ✓ participer à **l'évaluation des projets**.

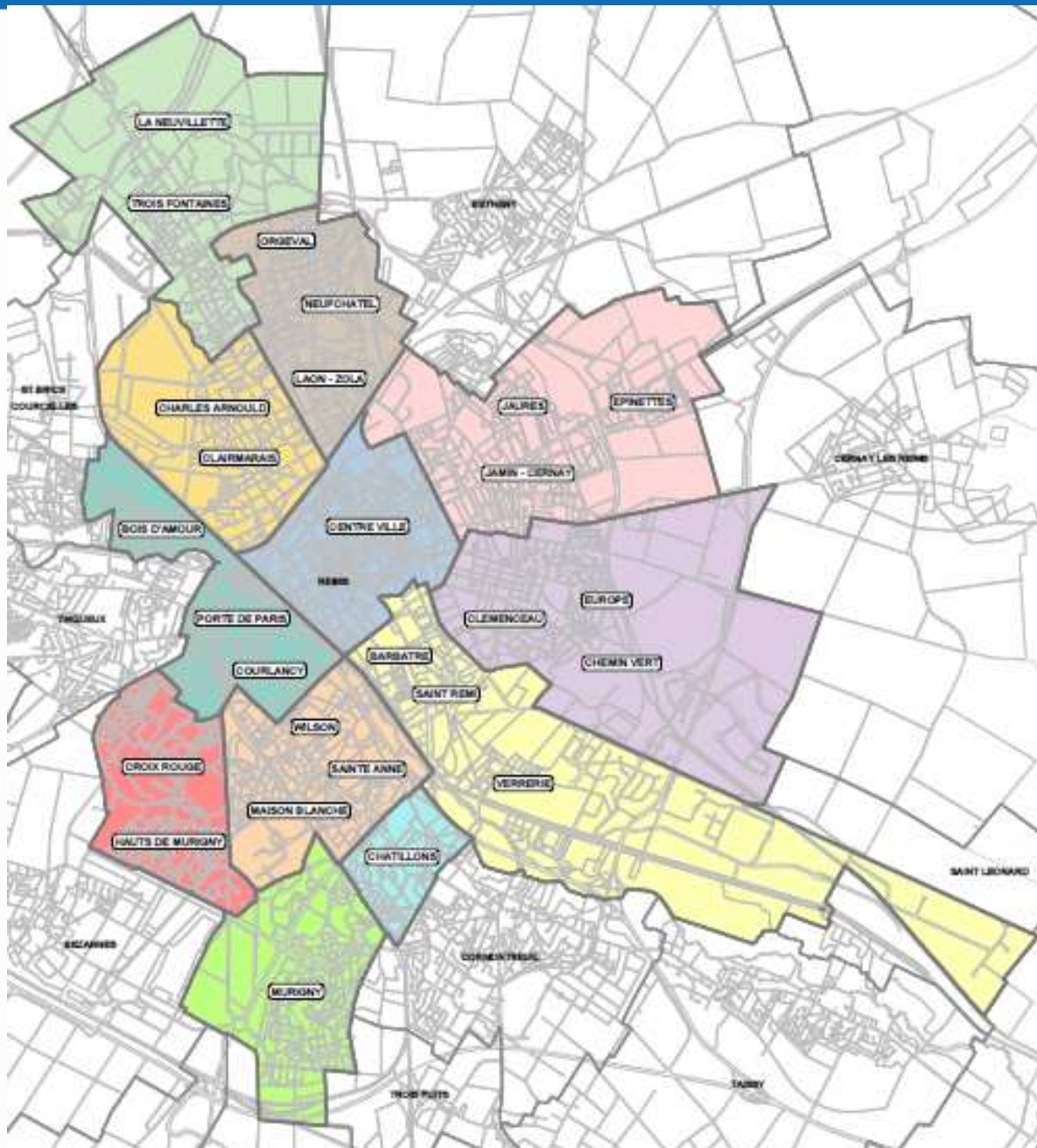
Installation des Conseils de quartier - Lundi 3 novembre 2014



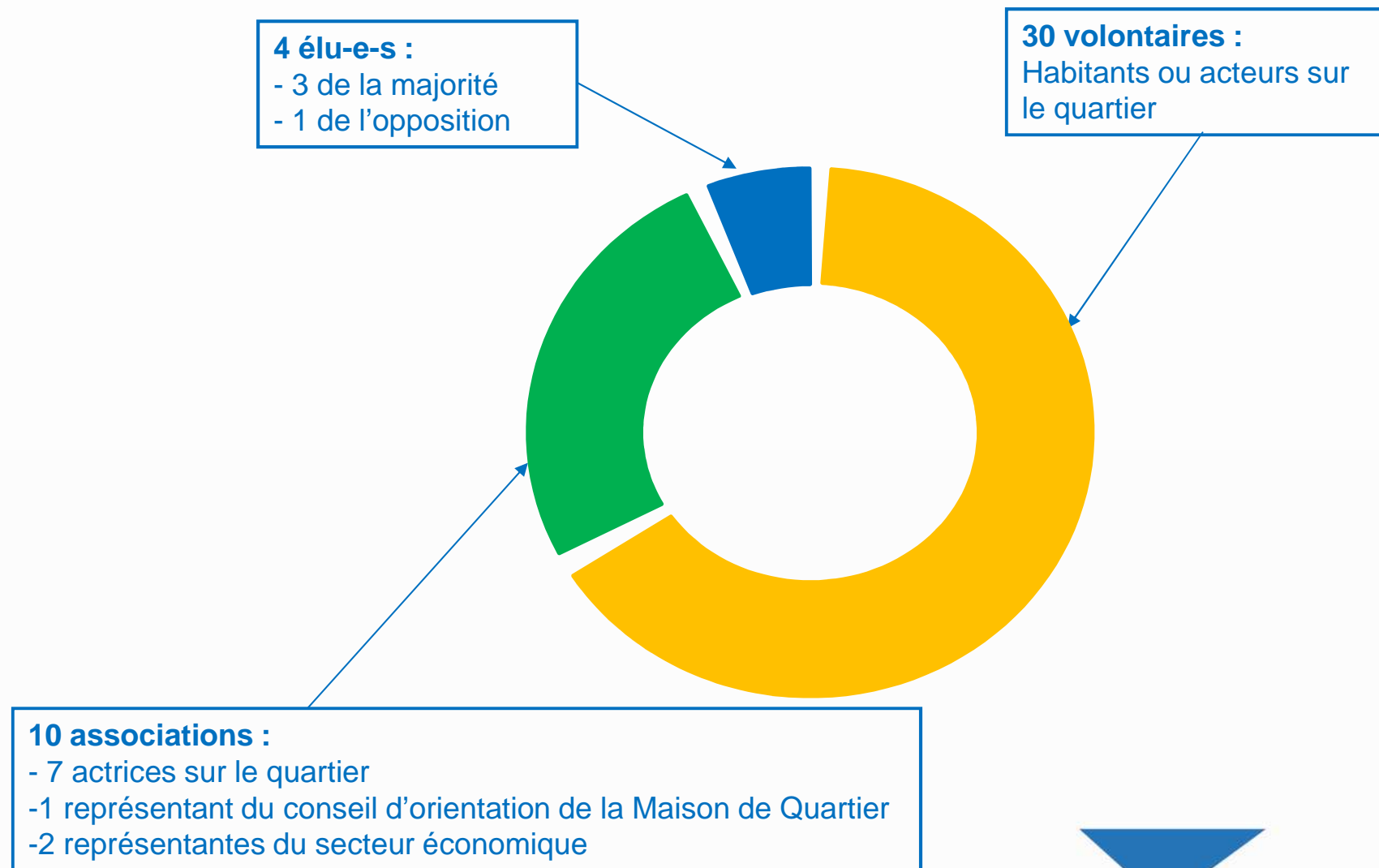
# LA DEMARCHE

- ✓ En complément des conseils de quartier, **d'autres dispositifs** ou actions de **dialogue avec les citoyen-ne-s** pourront être mis en œuvre.
- ✓ Le Maire a l'opportunité d'**inscrire** à la fin de l'ordre du jour d'un **conseil municipal** une question proposée par un des conseils de quartier.
- ✓ Une fois par an, une synthèse de **la production des conseils de quartier** fera l'objet d'une présentation **en conseil municipal** pour être portée à la connaissance des élu-e-s et du public.

# LES DOUZE CONSEILS DE QUARTIER



# COMPOSITION



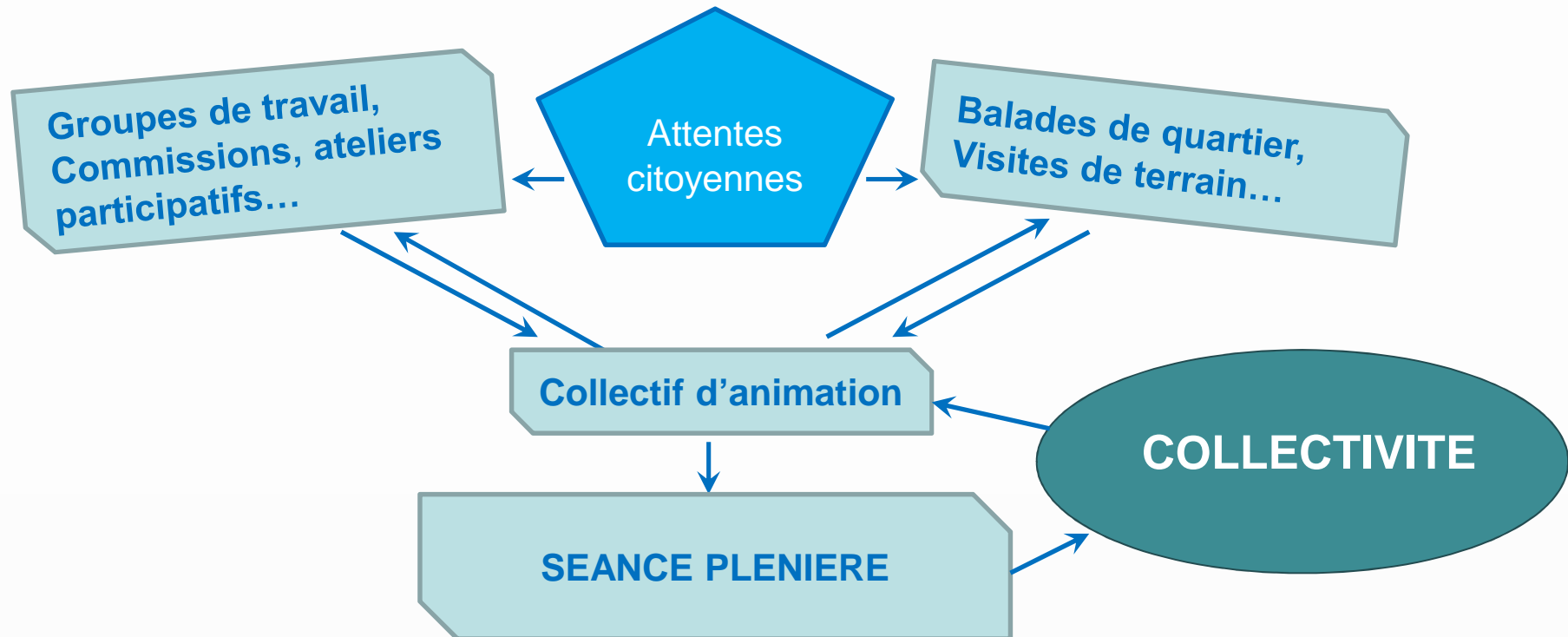
Installation des Conseils de quartier - Lundi 3 novembre 2014

# ANIMATION

- ✓ Chaque conseil de quartier choisit un-e habitant-e « **co-animateur-trice** ».
- ✓ Ces « co-animateur-trice-s » élu-e et habitant-e ont en charge la coordination du « **collectif d'animation** » de leur conseil de quartier.
- ✓ Ce dernier est chargé de préparer, d'organiser et d'animer les activités du conseil de quartier. Les « règles de vie » viendront préciser sa composition et son fonctionnement.
- ✓ Chaque conseil de quartier, à travers les « **règles de vie** », définit ses modalités d'organisation interne, de fixation des ordres du jour et d'animation des réunions.
- ✓ La recherche de **consensus** prévaut lors de prises de décision au sein du conseil de quartier. Par défaut, un vote sera organisé.



# FONCTIONNEMENT



✓ Chaque conseil de quartier a l'obligation de se réunir **trois fois par an en séance plénière en présence du public.**

✓ Une de ces séances sera l'occasion **d'une rencontre et d'échanges avec Monsieur le Maire.**

# RELATION AVEC LES SERVICES

- ✓ **La collectivité met à disposition** de chaque conseil de quartier les moyens nécessaires pour **réunir, communiquer et associer les citoyen-ne-s d'un secteur.**
- ✓ Le lien entre les conseils de quartier et les services de la collectivité ou d'autres autorités est assuré par **le service démocratie locale** de la ville de Reims.

# EVALUATION

- ✓ A partir de **critères et d'indicateurs** qualitatifs et quantitatifs préalablement définis, des évaluations de l'ensemble du dispositif des conseils de quartier seront organisées chaque année avec les parties prenantes.
- ✓ Cette évaluation du dispositif mis en place sera réalisée afin d'ajuster le fonctionnement des conseils de quartier le cas échéant.
- ✓ Elle permettra en outre de suivre et mesurer les effets concrets de la participation sur les projets ou actions soumis à discussion.

# CALENDRIER

✓ **Rencontre conviviale d'installation**

Installation des conseillers de quartier, présentation, attentes et motivations de chacun.

✓ **Atelier « règles de vie »**

Comment allons-nous fonctionner ?

✓ **Séance plénière**

Présentons-nous aux citoyens

Installation des Conseils de quartier - Lundi 3 novembre 2014

